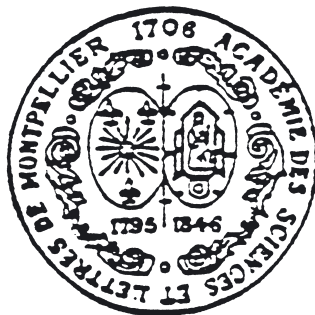


**BULLETIN**  
**DE**  
**L'ACADÉMIE DES SCIENCES**  
**ET LETTRES**  
**DE**  
**MONTPELLIER**



NOUVELLE SÉRIE  
TOME 39  
ANNÉE 2008

ISSN 1146-7282

Séance du 18 février 2008

## Le général de Gaulle, champion du pouvoir civil

par Pierre BARRAL

L'association de ces deux termes est assurément paradoxale et peut légitimement surprendre. Mais le général de Gaulle reste dans notre mémoire nationale non comme un grand capitaine, mais comme un rassembleur dans la défaite, puis comme un réformateur de l'Etat en crise. Pour un récent essai d'histoire comparée, *Pouvoir civil et commandement militaire* (Presses de Sciences Po, 2005), j'ai scruté comment il a pensé et comment il a vécu les relations de l'autorité civile et de la hiérarchie militaire, et je crois que mon titre peut se justifier.

### L'officier

Dans sa jeunesse, la ferveur patriotique dont il vibre l'a très vite orienté vers une vocation militaire. C'est un temps où les écoles d'officiers recrutent aisément et largement. Fils d'un professeur d'histoire qui a combattu dans Paris assiégé, Charles de Gaulle considère que "l'armée française est alors, écrira-t-il, une des plus grandes choses du monde". Quand vient la guerre attendue, il se distingue au feu, mais gravement blessé, il subit l'épreuve de la captivité. Après une mission en Pologne, il alterne ensuite affectations d'état-major et commandements de troupes. C'est un officier cultivé et studieux, qui lit et qui réfléchit ; on a souvent raconté comment le maréchal Pétain le remarque, le fait travailler pour lui et lui confie des conférences à l'Ecole de Guerre. Quand il les publie en 1932 sous le titre *Le Fil de l'Épée*, il leur joint un brillant parallèle, "Le politique et le soldat", où son style d'un classicisme étudié forge les antithèses suggestives.

Entre les fonctions qu'il distingue, il prône la coopération, plaçant en épigraphe une phrase d'Alfred de Musset : "Ils vont deux par deux, tant que le monde vivra, pas à pas, côte à côte". Car, "quelques différentes que soient en effet les tâches respectives du gouvernement et du commandement, leur interdépendance ne se discute pas. Quelle politique réussit quand les armes succombent ? Quelle stratégie est valable quand les moyens lui font défaut ?". "A la commune entreprise", le politique et le soldat contribuent avec des dons différents. "L'un, qui porte au loin une vue trouble, juge les réalités complexes et s'applique à les saisir par la ruse et le calcul ; l'autre, qui voit clair mais de près, les trouve simples et croit qu'on les domine pour peu qu'on y soit résolu". La conjoncture extérieure joue un rôle déterminant. "Sur la scène du temps de paix, l'homme public tient le principal rôle", puis "au premier éclat des épées, l'ordre des valeurs se trouve bouleversé. Sortant de la pénombre, le chef militaire est investi tout à coup d'une autorité effrayante". "La conduite de la guerre appartient à l'homme d'Etat, les opérations sont le domaine du militaire".

L'auteur ne saurait ignorer la formule clef du théoricien prussien Clausewitz, "La guerre n'est rien d'autre que la poursuite de la politique d'Etat par d'autres moyens". Si son discours n'y fait pas explicitement référence, il souligne la

compétence propre du commandement, mais il admet comme une évidence la primauté du pouvoir civil. De même, l'ouverture de son panorama historique, *La France et son armée*, a exalté l'entente du sceptre et de l'épée : "Du jour où fut réalisée la conjonction d'un pouvoir fort et d'une armée solide, la France se trouva debout".

Peu après, avec *Vers une armée de métier*, de Gaulle propose de créer une force de choc à l'équipement moderne et au personnel sélectionné. Mais chez ses supérieurs, sa personnalité non-conformiste suscite méfiance et réserve. Comme il tient à ses idées, il cherche à persuader directement des dirigeants politiques. Car, dit-il à Léon Blum, "la défense nationale incombe au gouvernement". Indemne de toute tentation maurrassienne, il respecte le régime républicain et il découvre de près ses mécanismes quand il est affecté au Conseil supérieur de la Défense nationale. Etranger à toute préférence partisane, il croit bon "que la mélodie fût jouée sur des instruments divers" et il trouve quelques interlocuteurs bien disposés, à gauche comme à droite. Le plus favorable est Paul Reynaud, libéral ouvert aux nouveautés, qui reprend le projet à son compte, sans succès. *Les Mémoires de guerre* déploreront plus tard "l'inconsistance du pouvoir qui s'étalait en ce domaine", l'absence de "cet ensemble de desseins continus, de décisions mûries, de mesures menées à leur terme, qu'on appelle une politique". "C'est pourquoi, enchaînera l'auteur, le corps militaire, auquel l'Etat ne donnait d'impulsions que saccadées et contradictoires, s'enfermait dans son conformisme".

Survient la guerre, et d'abord les flottements de "la drôle de guerre". En mars 1940, Paul Reynaud prend la tête du gouvernement dans un esprit plus résolu. De Gaulle est appelé dans son équipe et c'est lui qui rédige la déclaration d'investiture, avec son style caractéristique : "Vaincre, c'est tout sauver. Succomber, c'est perdre tout". Puis il retourne à son poste de combat mais en mai, l'irruption des *Panzerdivisionen* entraîne l'effondrement du front qu'on avait pu maintenir de 1914 à 1918. De Gaulle commande en Picardie l'une des rares divisions cuirassées. A Montcornet puis à Abbeville, il frappe des coups d'arrêt que ses chefs ne savent ni ne peuvent exploiter. S'étant ainsi distingué au feu, il est promu général de brigade (à titre temporaire) et il l'annonce à sa femme avec fierté.

Il adjure le président du Conseil: "Soyez Carnot ou nous périrons. Carnot fit Hoche, Marceau, Moreau" (des généraux de comportement républicain, à l'exclusion de Bonaparte !). Quand le cabinet est remanié le 5 juin, sa haute silhouette en tenue apparaît sur la photo officielle, en tant que sous-secrétaire d'Etat à la Guerre et à la Défense nationale. Il participe aux débats internes du cabinet comme aux conférences avec l'allié britannique. Il se heurte au généralissime Weygand qui, jugeant la bataille perdue, presse le gouvernement de demander un armistice à l'ennemi. Après le projet vague d'un "réduit breton", il prône le transfert du gouvernement à Alger et se rend en mission officielle à Londres pour en régler les modalités. Revenant au soir du 16 juin, il apprend la constitution du cabinet Pétain, décidé à demander l'armistice, dont il est bien sûr écarté. Cette première association au pouvoir n'a duré que deux semaines. Elle comporte bien des précédents : ce fut longtemps la coutume de confier les portefeuilles de défense à des officiers généraux, qui rentraient ensuite sagement dans le rang.

## La conduite de la guerre

De Gaulle, lui, ne veut pas renoncer et il se trouve ainsi conduit à changer de rôle, à franchir en quelque sorte le Rubicon. On sait comment il regagne immédiatement l'Angleterre et lance à la B.B.C. l'appel à poursuivre le combat. Pendant quelques jours, il espère un sursaut du général Noguès, commandant en chef en Afrique du Nord, puis n'obtenant pas de réponse, il se décide à agir seul, avec un peloton dérisoire de volontaires obscurs. René Cassin, professeur de droit, négocié en son nom un statut juridique tout officieux. Du bout des lèvres, le premier ministre Winston Churchill reconnaît "le chef des Français libres" et l'autorise à créer "un organisme civil comportant les services administratifs nécessaires à l'organisation de sa force". C'est le germe du "Conseil de Défense de l'Empire", institué en octobre, après le ralliement de l'Afrique Equatoriale Française. En termes d'une solennité formaliste : "Au nom du Peuple et de l'Empire français, Nous, général de Gaulle, Chef des Français Libres, ordonnons". S'il assume ses fonctions en uniforme, coiffé de son képi à deux étoiles, le soldat s'est mué en politique.

Il dira avoir voulu effectuer "le transfert de la souveraineté, hors du désastre et de l'attentisme, du côté de la guerre et un jour de la victoire". "Les obstacles à surmonter" sont pourtant considérables et l'homme qui se réclame de "la France Libre" fort démuné. "Quant à moi, écrira-t-il plus tard, qui prétendais gravir une pareille pente, je n'étais rien au départ. A mes côtés, pas l'ombre d'une organisation. En France, aucun répondant et aucune notoriété. A l'étranger, ni crédit ni justification. Mais ce dénuement même me dictait ma ligne de conduite. C'est en épousant sans ménager rien, la cause du salut national, que je pourrais trouver l'autorité", "en agissant comme champion inflexible de la nation et de l'Etat".

Ce fier comportement irrite les Britanniques, mais ils n'ont pas de solution de rechange. Aucune personnalité civile d'envergure n'est présente à leurs côtés. Ils encouragent certes le jeu autonome du vice-amiral Muselier, mû, écrira de Gaulle, par "une sorte de tracassin qui le poussait aux intrigues". Mais ce marin est tenu en lisière avant d'être écarté en mars 1942. Un concurrent possible serait le général Catroux qui, relevé de son poste à la tête de l'Indochine, rejoint Londres en septembre 1940. Winston Churchill mettrait volontiers en selle ce général à quatre étoiles, grand Africain prestigieux et fin diplomate. Il se refuse à écouter ces avances et il gagne le Tchad pour une scène que les deux protagonistes veulent rendre symbolique. Sur l'aérodrome de Fort-Lamy, le 18 octobre, Catroux salue de Gaulle comme son supérieur, au garde à vous, "les talons joints" dira-t-il dans ses souvenirs : "De Gaulle était mon chef, parce qu'il était la France". Par ce geste de subordination, commenteront les *Mémoires de guerre*, les témoins perçurent que "de Gaulle était désormais sorti de l'échelle des grades et investi d'un devoir qui ne se hiérarchisait pas. Nul ne se méprit sur le poids de l'exemple ainsi donné". Dans ce rapport nouveau, l'entente s'établit étroitement : "De Gaulle répondit en ouvrant ses grands bras et nous échangeâmes l'accolade de vieux amis et de frères d'armes" (*Dans la bataille de la Méditerranée*).

Deux ans plus tard, le problème se complique avec la rentrée de l'armée d'Afrique dans le combat. Après le meurtre de l'amiral Darlan, le général Giraud devient à Alger "commandant en chef civil et militaire", avec autorité sur les territoires et sur les troupes du Maghreb. A la veille de la guerre, à Metz, il a eu sous ses

ordres le colonel de Gaulle, qu'il se permettait d'appeler "Gaulle", en escamotant la particule. Le 26 décembre 1942, il déclare avec inconscience au comte de Paris : "Jeune homme", "vous ne connaissez rien à l'esprit qui règne depuis toujours dans l'armée française. De Gaulle est "brigadier", je suis "divisionnaire". Dès son arrivée, il viendra se mettre au garde à vous. Il ne peut y avoir le moindre problème. Je suis son supérieur. Il fera ce que je lui dirai de faire" (*Mémoires d'exil et de combats*). Il lui attribuerait le ministère de la Guerre, ou un commandement sur le front tunisien! Ce n'est pas si simple, car l'organisme concurrent de Londres s'est consolidé maintenant en un "Comité national français", à la structure quasi-gouvernementale. Il a de plus pris le nom de "France combattante", pour traduire l'adhésion de la Résistance métropolitaine.

Il faut la pression irrésistible de Franklin Roosevelt et de Winston Churchill pour que les deux chefs se rencontrent à Anfa, au Maroc, le 22 janvier 1943, en tenue et képi étoilé. "Giraud, raconte Catroux, aborda le chef de la France combattante par un "Bonjour, Gaulle", sans même lui tourner une phrase d'approbation". "Comme si on s'était quitté depuis peu et que, dans l'intervalle, un événement considérable n'eût pas bouleversé l'ancienne hiérarchie". "Il lui fut répondu sans plus : Bonjour, mon général". Les négociations pour réaliser "l'union de l'Empire" sont riches en détours et en rebondissements, comme l'expose en détail l'excellente mise au point récente de Michèle Cointet, *De Gaulle et Giraud. L'affrontement* (Perrin, 2005). Chaque partie s'accroche à ses positions : la France combattante détient l'honneur de l'antériorité, le pouvoir d'Alger l'avantage de plus gros bataillons.

On s'oppose en outre sur les rapports de l'organe civil en gestation et de l'autorité militaire sur place. De Gaulle se réfère implicitement à la formule de Clausewitz quand il déclare à la presse, le 9 février : "Est-ce qu'il y a un seul Etat dans le monde qui fasse la guerre pour autre chose que pour une politique ?". Et le 27 avril, il présente une argumentation de légiste régalien : "Cumuler les fonctions de commandant en chef effectif et de membre du pouvoir central serait contraire à la Constitution, ainsi qu'à la loi de 1938 sur l'organisation de la nation en temps de guerre, aussi bien qu'à la tradition séculaire de l'Etat français, à la seule exception de la période consulaire et impériale". En réponse, Giraud reconnaît "qu'il est conforme à la tradition de notre pays de subordonner le commandant en chef effectif au pouvoir central". Mais il invoque "les circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous nous trouvons" pour juger "nécessaire l'adoption de dispositions extraordinaires entraînant la participation au Conseil du commandant en chef".

Le subtil Catroux fait aboutir en juin un compromis boiteux : la dyarchie du "Comité français de la libération nationale" bicéphale. Entre ses deux "coprésidents", le désaccord est chronique et irrémédiable. De Gaulle dit à son ancien (quand il veut être aimable) : "Soyez Foch. Je serai Clemenceau". Plus tard, il condensera le dialogue en ces termes : "Vous me parlez politique, dit-il. Oui, répondis-je, car nous faisons la guerre. Or, la guerre, c'est une politique". "Son esprit, analysera-t-il, s'enfermait dans le seul domaine militaire, refusait de considérer les réalités humaines et nationales, fermait les yeux à ce qui appartient au pouvoir". Après quelques tâtonnements, de Gaulle se montre le plus résolu et le plus habile : en vrai politicien, il sait se rallier les flottants, conquérir la majorité dans le Comité d'Alger comme dans la résistance de métropole, se faire reconnaître dans l'opinion comme le plus

légitime. Et il assure son emprise en deux étapes. En septembre 1943, après la libération de la Corse aux conditions contestées, son rival perd la coprésidence ; en mai 1944, un autre conflit sur la direction des services secrets aboutit à la suppression du poste de commandant en chef. A la tête du pouvoir provisoire, De Gaulle reste le seul maître.

Après le débarquement en France, il garde l'uniforme, il s'installe au ministère de la Guerre, mais il agit en gérant de l'Etat. Face à l'effervescence des divers courants de la résistance, il lui faut combiner fermeté sur le fond et souplesse dans la tactique. Président du gouvernement provisoire, ministre de la Défense nationale, il refuse dans une formule fameuse de remettre au parti communiste "aucun des trois leviers qui commandent la politique étrangère, savoir : la diplomatie qui l'exprime, l'armée qui la soutient, la police qui la couvre". Aux chefs militaires qu'il a choisis, Juin en Italie, de Lattre en France, il laisse leur initiative, qui s'intègre au reste dans une subordination au commandement interallié. Il n'en suit pas moins de près les opérations, comme le notera son fils Philippe (*Mémoires accessoires*), "non seulement par réflexe de militaire, mais parce qu'il s'agit de la responsabilité directe du chef de l'Etat dans la conduite de la guerre". Il réagit donc lorsqu'à Noël 1944 une contre-attaque ennemie menace Strasbourg., enjeu symbolique. Il prescrit à la 1<sup>ère</sup> armée française de la défendre à tout prix, quitte à contrevenir aux ordres du général Eisenhower. A celui-ci qui lui présente une argumentation d'ordre stratégique, il riposte : "Les armées sont faites pour servir la politique des Etats" et il obtient finalement gain de cause.

Mais quand se réunit une Assemblée constituante élue, on lui fait une mauvaise querelle sur les crédits militaires et il sent couvrir une fronde des partis politiques. Il confiera plus tard au journaliste Raymond Tournoux (*Secrets d'Etat*) : "Les pronunciamientos sont un acte de décadence. Evidemment en 1945 j'aurais pu appeler Leclerc et mettre l'Assemblée à la porte ! cela ne nous eût menés à rien ! On ne peut pas se substituer à un peuple. On ne peut que servir et épouser un mouvement populaire". Il préfère se retirer à froid en janvier 1946, espérant revenir bientôt au pouvoir avec une autorité accrue.

En juin 1946, à Bayeux, il salue le lieu où, par l'aboutissement de ses efforts, deux ans plus tôt "réapparut l'Etat". Et d'un ton dithyrambique, il exalte le rôle de l'Etat, "l'Etat sauvegardé dans ses droits, sa dignité, son, autorité, au milieu des vicissitudes, du dénuement et de l'intrigue ; l'Etat préservé des ingérences de l'étranger ; l'Etat capable de rétablir autour de lui l'unité nationale et l'unité impériale". Et son discours, texte fondateur, formule le projet institutionnel qui lui paraît "assurer le destin de la France". Il rejette donc la Constitution qui installe en octobre la IV<sup>ème</sup> République et, pour en obtenir la révision, il crée le Rassemblement du Peuple français (R.P.F.), qui veut se placer au-dessus des partis et qui, sous sa ferme autorité, engage la lutte sur le terrain légal. Le voici maintenant un leader en complet veston dans les combats de la Cité : s'il n'est pas candidat lui-même à des mandats de base, il parle devant de vastes auditoires avec passion, avec ironie, avec émotion. Mais après un succès éphémère aux élections municipales de 1947, il doit constater que l'adhésion des citoyens n'est pas aussi ample qu'il le souhaite. Et l'homme du 18 juin se retrouve solitaire dans sa thébaïde de Colombey-les-Deux-Eglises.

## Le retour au pouvoir

C'est l'enlèvement de la guerre d'Algérie qui le fait rentrer en scène. Le 13 mai 1958, l'émeute des Français d'Alger met en évidence l'impuissance du pouvoir en place. Deux jours plus tard, de Gaulle formule une offre de services. Il la situe expressément dans le cadre de la légalité : "que le pays dans ses profondeurs" "sache que je suis prêt à assumer les pouvoirs de la République" : ce terme final est la clef de voûte de ce communiqué concis. Cependant, des officiers préparent une intervention armée en métropole. De Gaulle, mis au courant de ce *Plan Résurrection*, affecte de ne pas s'y impliquer, freinant les impatiences pendant qu'il négocie. "Tout se passe, commentera Maurice Agulhon, comme si de Gaulle avait joué à la fois de la pression de l'armée d'Afrique et de sa propre aptitude à la contenir, en sorte qu'il soit appelé par les uns comme le soldat et par les autres comme le barrage opposé aux soldats" (*La République*). Et il parvient à se faire investir selon la procédure régulière. C'est du grand art, assez risqué, qu'aurait admiré Machiavel.

Revenu à la tête de l'Etat, il est désormais salué dans ses voyages d'une titulature dédoublée : "monsieur le président de la République", "mon général" (on se chuchote, paraît-il, que la seconde est préférable). Quand il reçoit le chancelier Adenauer, il revêt l'uniforme pour le défilé militaire, le costume civil pour la messe à la cathédrale. Ceci inspire un autre jour "une certaine nostalgie" au président Eisenhower, que sa tradition nationale oblige à abandonner son uniforme. "Vous pouvez encore le porter ? demande-t-il. Oui, je le peux". Pourtant le képi est toujours celui d'un général de brigade, à deux étoiles. Ce n'est ni la hiérarchie de commandement, ni la préséance du plus ancien dans le grade le plus élevé, qui prescrit l'obéissance, mais "la légitimité" revendiquée. Quand survient en janvier 1960 à Alger "l'insurrection des barricades", il décide de parler à la télévision en uniforme, "afin, souligne-t-il, de marquer que je le fais en étant le Général de Gaulle aussi bien que le Chef de l'Etat". C'est-à-dire le personnage historique du 18 juin 1940, appuyé sur la "légitimité nationale que j'incarne depuis vingt ans".

S'il inspecte en tenue les unités d'Algérie, il évoque à Sétif devant le général Buis "cette armée à laquelle j'ai appartenu" (le verbe est au passé) (*L'Express*, juin 1990). Et ce bon témoin assure : "ceux qui ont doctement soutenu que de Gaulle était un militaire n'ont rien compris. Il était avant tout un politique. Militaire, il l'avait été, bien sûr, mais militaire visionnaire, singularité que les états-majors n'apprécient pas a priori". Il donne au ministre chargé du corps militaire le titre de "ministre des Armées", qui le subordonne à un concept global de la Défense nationale. A ce poste il a soin de nommer des civils, qui possèdent certes des titres de guerre glorieux : le résistant Edmond Michelet et le légionnaire Pierre Messmer.

Le choix qu'il fait de la négociation en Algérie mécontente nombre d'officiers et, le 25 avril 1961, éclate un putsch. Quatre chefs militaires connus, mais dépourvus de commandement, soulèvent quelques régiments d'élite, arrêtent le délégué général et le commandant en chef, installent un "commandement militaire". Celui-ci s'attribue, au titre de l'état de siège, "tous les pouvoirs dont l'autorité civile était revêtue". Le président de la République, "chef des armées", fustige aussitôt cette "usurpation" d'"un pouvoir insurrectionnel", constitué d'"un quarteron de généraux en retraite" et d'"un groupe d'officiers partisans, ambitieux et fanatiques". Acte



exécuté, dit-il, “hélas, hélas, hélas, par des hommes dont c’était le devoir, l’honneur, la raison d’être de servir et d’obéir”. Car “les seuls chefs, civils et militaires, qui aient le droit d’assumer les responsabilités sont ceux qui ont été régulièrement nommés pour cela et que précisément, les insurgés empêchent de le faire”. Ce vigoureux rappel est ponctué de la mise en œuvre du fameux article 16, prévu pour les crises exceptionnelles. En quelques jours, il obtient que sans effusion de sang l’emporte le réflexe d’obéissance.

Pour le consolider, De Gaulle décide de s’adresser solennellement aux cadres de l’armée. Il convoque trois mille officiers et sous-officiers le 23 novembre à Strasbourg, un de ces “lieux où la conscience nationale parle plus haut qu’ailleurs”. Il est accompagné de la haute hiérarchie militaire, du général Massu, commandant de la région, du général Ailleret, commandant en Algérie. Après le rappel de la libération de la ville, dont c’est l’anniversaire, il enchaîne : “Au milieu d’un univers où tout est en jeu, voici la France de nouveau menacée dans son corps et dans son âme”. Et il définit l’urgence présente : “Ceci exige que notre puissance militaire soit organisée et dotée de manière à pouvoir agir suivant les conditions qui sont celles de notre temps. C’est-à-dire qu’elle doit comporter un armement atomique, à moins, bien entendu, qu’il n’en existe plus nulle part”. En même temps, il faut désormais outre-mer “convertir en association les liens de colonisation que nous avons naguère noués avec maints peuples du dehors”. Jean Planchais, chroniqueur spécialisé du *Monde*, peut résumer ce vigoureux discours par la formule “De l’Algérie à l’atome” : le désengagement de la décolonisation débouche sur la modernisation de la défense.

Il faut donc, “dans l’esprit et le cœur de certains soldats”, dominer “l’illusion qu’à force de le vouloir on puisse faire que, dans le domaine ethnique et psychologique, les choses soient ce que l’on désire et le contraire de ce qu’elles sont”. On peut comprendre cette nostalgie, “moi-même le premier”, admet l’orateur (en reprise du “je vous ai compris” du Forum). Mais le dur principe s’impose : “Dès lors que l’Etat et la nation ont choisi leur chemin, le devoir militaire est fixé une fois pour toutes. Hors de ses règles, il ne peut y avoir, il n’y a que des soldats perdus. En lui, au contraire, le pays trouve son exemple et son recours”.

Si de Gaulle va encore gouverner pendant huit ans, je terminerai mon film sur cette image de Strasbourg. Sur la vaste place de la République, *le Monde* nous montre “les invités” [entre guillemets] en rangs serrés, “les colonels en tête, en ordre hiérarchique décroissant”, écoutant attentifs et muets, debout par un froid déjà vif (autour de 0°). Nombre d’entre eux, écrit le journal, sont arrivés “bourrés de méfiance ou cuirassés d’indifférence”. Ils trouvent la médecine “moins amère qu’ils ne l’attendaient”, car “les perspectives d’avenir sont nettement définies”. C’est également au fond le sentiment du maréchal Juin, le plus haut dignitaire de l’armée, pourtant amer de voir s’éloigner son Algérie natale. Quelques jours plus tard, celui-ci appelle des officiers de réserve récalcitrants à dépasser leur crise de conscience “entre les impératifs du devoir militaire et les exigences du devoir de fidélité envers l’Etat”.

Charles de Gaulle, qui fut à Saint Cyr de la même promotion qu’Alphonse Juin, est donc devenu par une aventure singulière l’incarnation de la nation, de l’Etat, de la République. Il avait écrit jadis, dans *Le Fil de l’Epée* : “l’action guerrière, dans sa simplicité terrible, contraste avec les détours propres à l’art de gouverner”. A cette



“action guerrière”, le soldat qu’il fut a participé avec courage et distinction, à la tête d’une compagnie en juin 1916, d’une division en mai 1940. Puis le 18 juin 1940, son sursaut de patriote indomptable le projette sur un tout autre plan, dans les responsabilités du dirigeant civil. Et le politique qu’il devient alors se révèle un maître dans “l’art de gouverner”, face aux épreuves de la guerre puis face aux travaux de la paix. Il y déploie une exceptionnelle force de caractère, la vision perspicace des objectifs fondamentaux, et aussi, disons-le nettement, une habileté à négocier les détours qui ravit les fidèles et qui révolte les adversaires.